



Plan climat de Sion Région



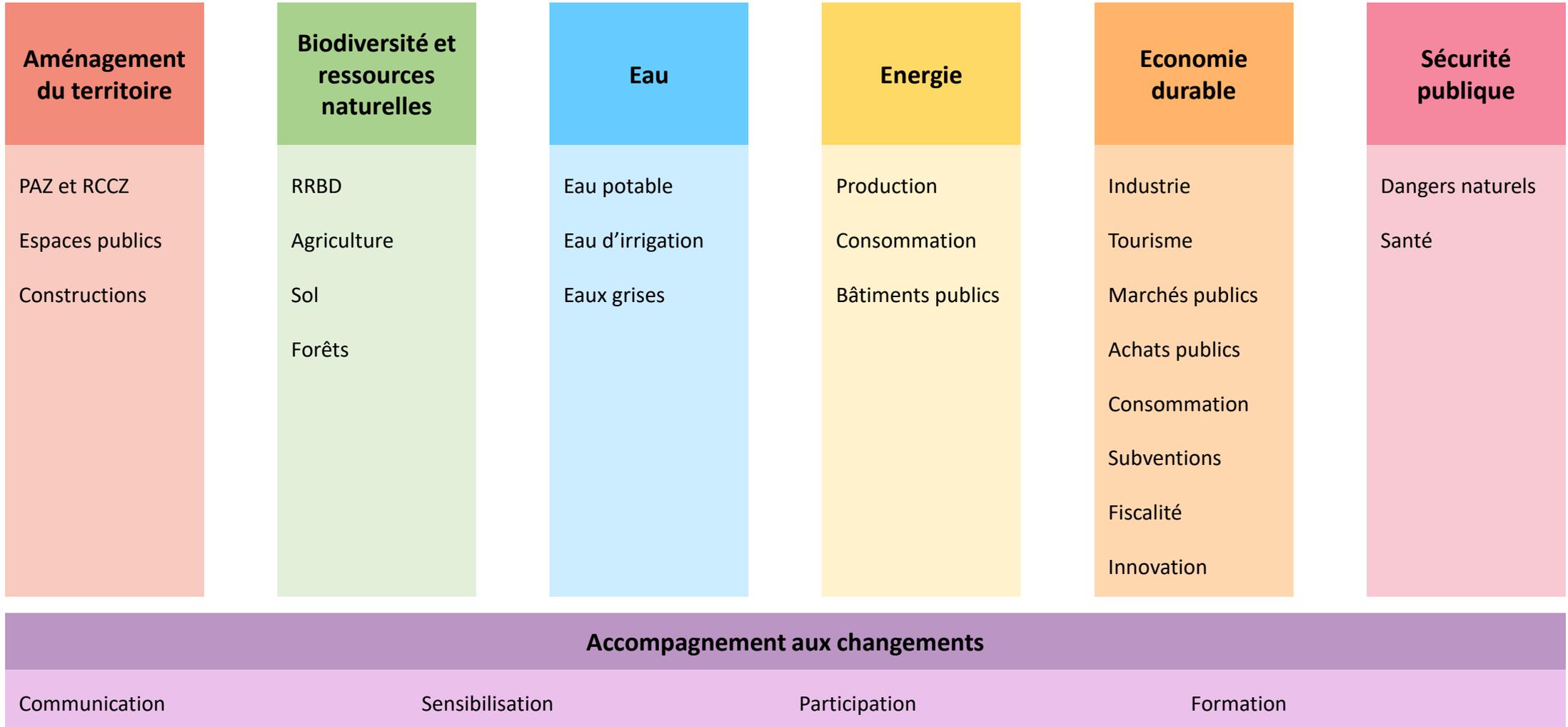
Plan climat de Sion région



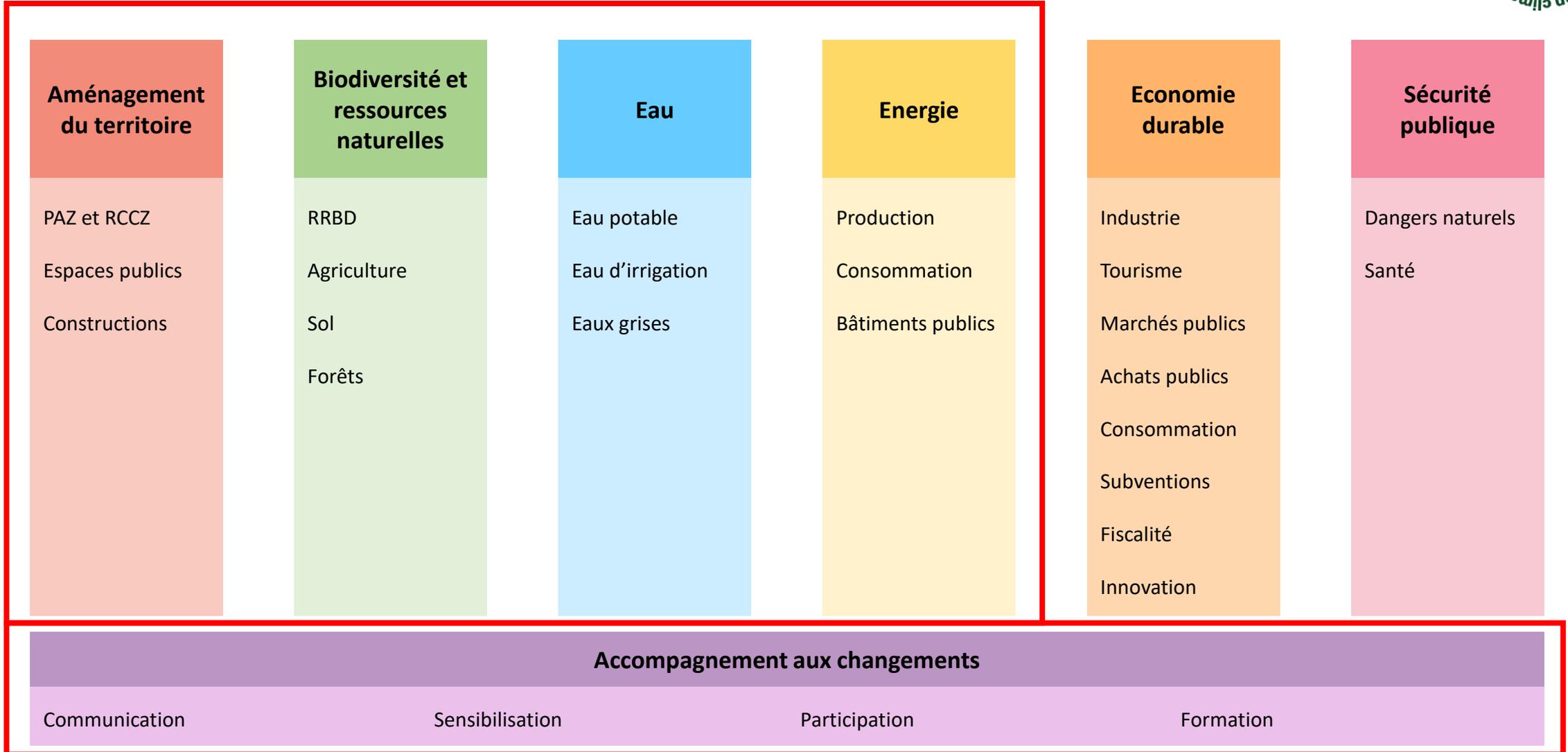
- Porté par la Conférence des Présidents du District
- 7 Communes et une Bourgeoisie -> District de Sion + Ayent et St-Léonard + Bourgeoisie de Sion
- Début de mise en œuvre : 2023 (sur la base du Réseau Régional de Biodiversité)
- Volonté de travailler ensemble sur des thématiques qui dépassent les frontières communales

Plus-value d'un plan climat (intercommunal)

- **S'adapter** aux impacts des dérèglements : faire juste dès aujourd'hui, anticiper plutôt que subir
- **Anticiper** les futures exigences cantonales et fédérales
- **Amener plus de transversalité** : traiter les thématiques de manière systémique plutôt qu'en silo, pour plus de cohérence
- **Mettre en cohérence des thématiques** déjà traitées ou à traiter à une échelle supra-communale
- **Mutualiser** les ressources humaines et financières
- **Partager les expériences** entre les communes



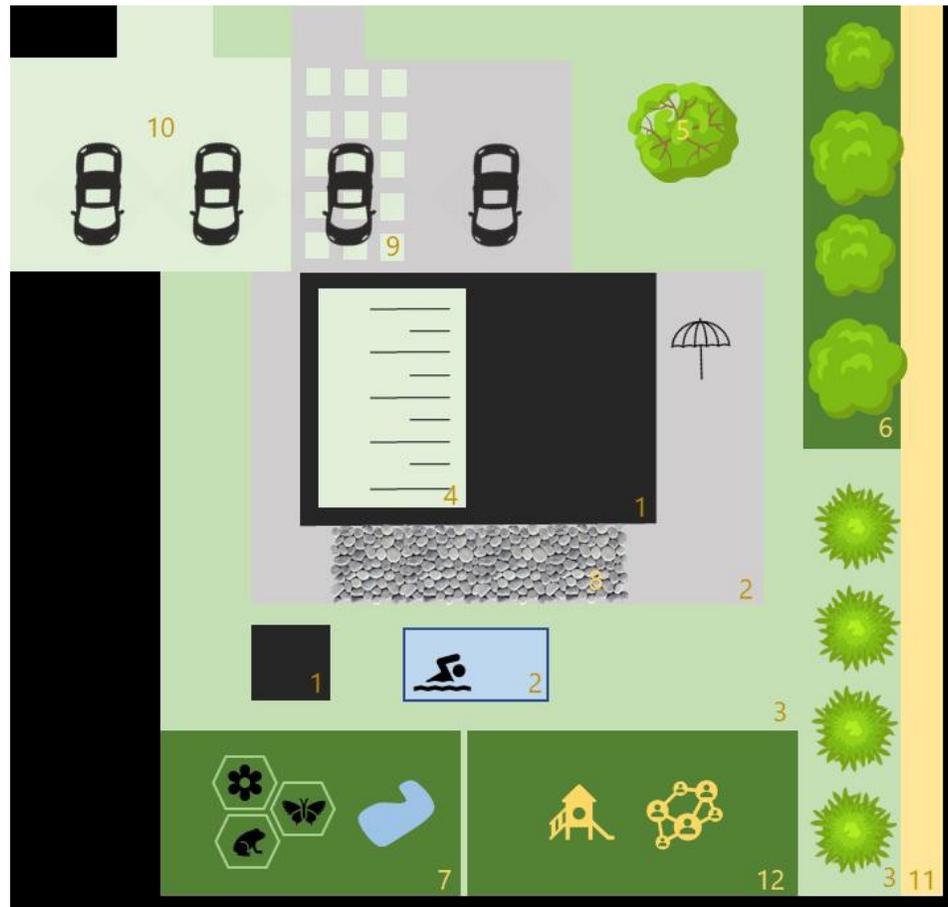
Comités techniques



Règlement communal des constructions et des zones (RCCZ)



Aménagement
du territoire



Art. 12 Calcul de l'indice de qualité des aménagements extérieurs (Iquam)

1 L'indice de qualité des aménagements extérieurs (Iquam) correspond au rapport entre la surface verte déterminante (Sver) et la surface de terrain déterminante (STd).

2 La surface verte comprend les surfaces naturelles et/ou végétalisées qui sont perméables et ne servent ni au dépôt ni au stationnement.

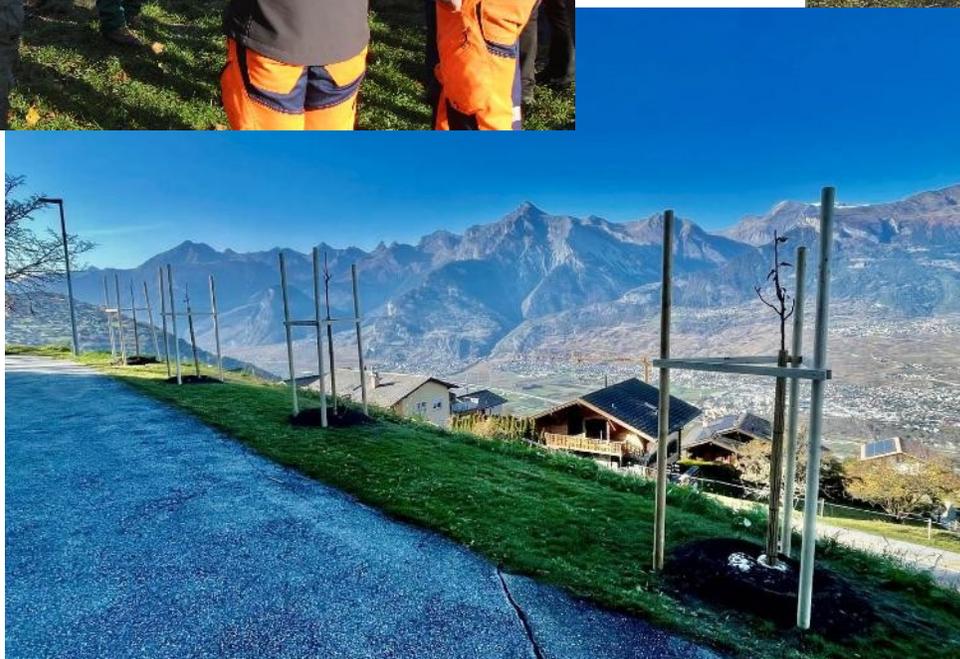
3 L'indice de surface verte est déterminé pour chaque type de zone concernée.

4 La surface verte déterminante (Sver) se calcule en fonction des types de surfaces, en tenant compte des surfaces effectives majorées ou péjorées par un coefficient de pondération.

Plantation de vergers haute tige

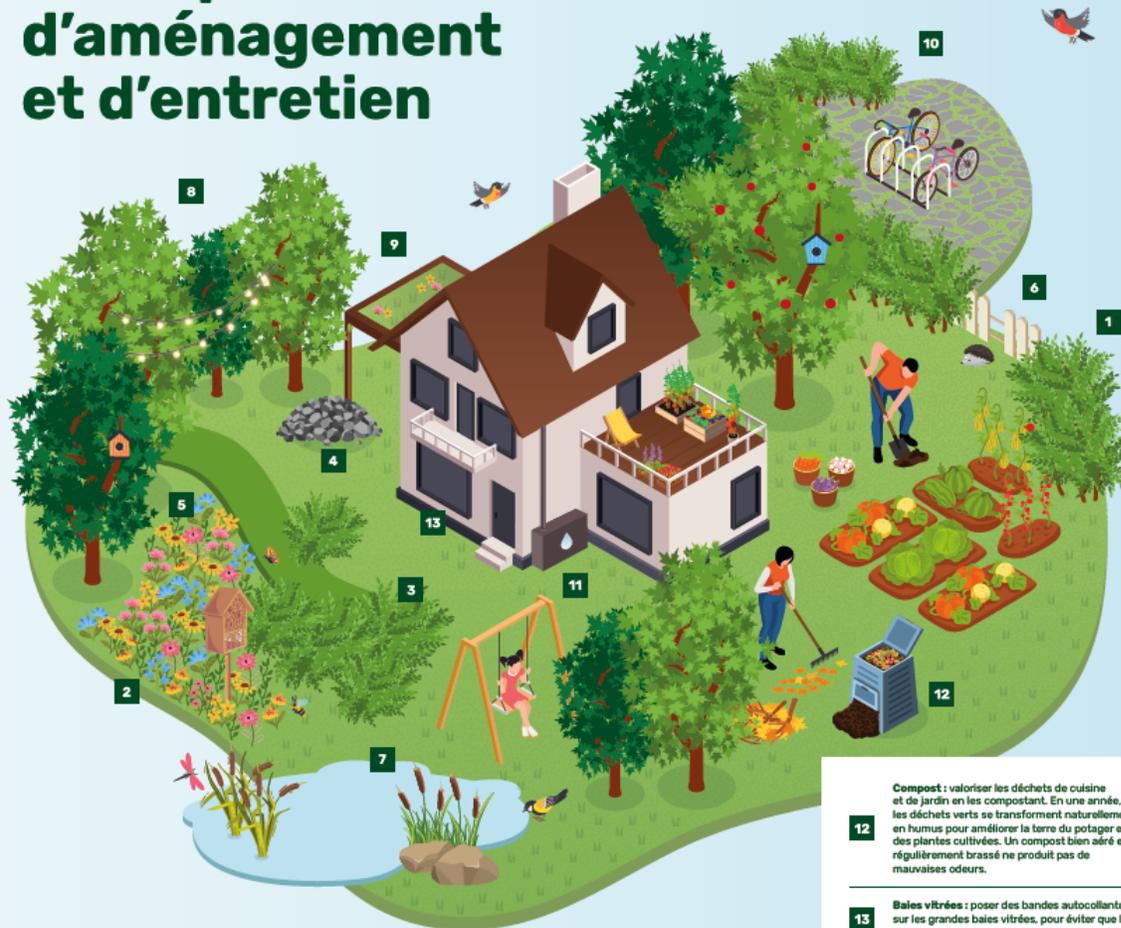


Biodiversité et
ressources
naturelles



Invitez la nature dans votre jardin

Principes d'aménagement et d'entretien



1 Arbres et arbustes indigènes : planter une haie vive diversifiée qui offre abris et nourriture pour la faune locale.

2 Prairie ou gazon fleuri (semences d'origine locale ou suisse) : semer dans les endroits moins utilisés du jardin pour favoriser de nombreux insectes. Des mélanges de graines de fleurs sauvages annuelles et vivaces et d'herbes indigènes et aromatiques existent et peuvent être semés dans des bacs et pots à disposer sur les balcons.

3 Massifs de plantes vivaces : mettre en place des plantes, de préférence indigènes, avec des périodes de floraison différentes pour le plaisir des yeux et pour favoriser de nombreux insectes.

4 Microstructures pour la petite faune : aménager des tas de branches, de bois, de pierres (voire des murs en pierres sèches) pour servir d'abri à de nombreuses espèces.

5 Nichoirs et hôtels à insectes : à construire soi-même ou à acheter pour accueillir des oiseaux, des chauves-souris ou des insectes (sites de nidification et refuges) dans votre jardin ou sur votre balcon.

6 Passages : maintenir des passages entre les jardins pour les petits animaux et éviter les pièges dans le jardin (trous, piscines sans possibilité de sortie).

7 Plans d'eau : créer des habitats pour accueillir divers invertébrés aquatiques et parfois des batraciens. Attention : ne pas introduire dans les plans d'eau des poissons ou des espèces non indigènes (danger pour la biodiversité), ni des batraciens qui doivent venir d'eux-mêmes. Les mares et étangs servent aussi d'abreuvoirs et de bain pour les oiseaux.

8 Éclairage : penser à éteindre toutes les lumières du jardin et du balcon dès qu'il n'y a plus personne à l'extérieur. Baisser les stores dès la nuit tombée pour ne pas perturber les animaux nocturnes.

9 Toiture végétalisée : offrir un espace végétalisé supplémentaire pour les insectes.

10 Revêtement perméable : préférer les revêtements de sol perméables pour les aménagements dans le jardin afin que l'eau puisse s'infiltrer directement.

11 Eau : récolter l'eau de pluie (mettre en place des citernes, des bacs de récupération de l'eau des toits) et éviter de la gaspiller (arroser après le coucher du soleil ou avant son lever, installer un paillage dans son jardin potager pour minimiser l'évaporation) permet de faire des économies et de préserver cette ressource précieuse.

12 Compost : valoriser les déchets de cuisine et de jardin en les compostant. En une année, les déchets verts se transforment naturellement en humus pour améliorer la terre du potager et des plantes cultivées. Un compost bien aéré et régulièrement brassé ne produit pas de mauvaises odeurs.

13 Bales vitrées : poser des bandes autocollantes sur les grandes bales vitrées, pour éviter que les oiseaux ne s'y cognent.

Biodiversité et
ressources
naturelles

Fiches sorties scolaires

Biodiversité et ressources naturelles



Sortie de sciences 8H Savièse – marais de Neinda



Description du site

Le marais de Neinda (trait continu) se trouve au-dessus des principaux villages de la commune de Savièse, à l'Ouest de Prafirmin. Situé à un peu plus de 1'100 m d'altitude, il est entouré de forêts. La majeure partie de la surface est classée en Zone agricole protégée.



Les alentours directs du marais (traitillé) permettent également d'explorer d'autres milieux tels que les haies et les forêts.



Accès

Le marais de Neinda est accessible depuis le centre scolaire et le village de St-Germain (tracé rouge ; compter 1h20 environ).

Il existe aussi la possibilité de se rapprocher du site en empruntant la ligne de bus n°343 Savièse-Mayens-de-la-Zour et de s'arrêter à l'arrêt Bini. Dans ce cas, compter 30 minutes de marche.

Depuis les hauts Chandolin (arrêt Le Belvédère ; tracé bordeaux), accès au site en 30 minutes également.

Remarques générales

La présente fiche ne se veut pas une étude de terrain précise, présentant toutes les espèces vivant dans le périmètre proposé. Elle tend à en mettre en avant quelques-unes spécifiques au biotope concerné ainsi que d'autres, plus communes, que les élèves pourront plus facilement observer. Selon la saison et le moment de la journée, certaines espèces sont également plus facilement observables.

Certaines plantes font l'objet d'une protection particulière, elles sont dans ce cas accompagnées d'un petit logo « ne pas cueillir ». De manière générale, toute cueillette sera parcimonieuse. Les éventuels rameaux d'arbres et arbustes seront sectionnés proprement au moyen d'un sécateur. De même, on prendra soin de ne pas faire de mal aux éventuels animaux capturés et on les relâchera dès que possible.



Voici quelques espèces susceptibles d'être rencontrées dans ce milieu. Cette liste n'est pas exhaustive, loin de là, et selon les saisons et le moment de la journée certaines espèces seront



Herbacées

- Orchis incarnat
- Linaigrette à larges feuilles
- Laïche de Davall
- Cirse des marais
- Marguerite des Alpes
- Angélique sauvage
- Prêle des marais
- Grassette commune
- Brunelle commune
- Gaillat boréal
- Primevère farineuse
- Massette à larges feuilles
- Epipactis des marais
- Brome dressé
- Trèfle des prés
- Saxifrage des ruisseaux
- Populage des marais

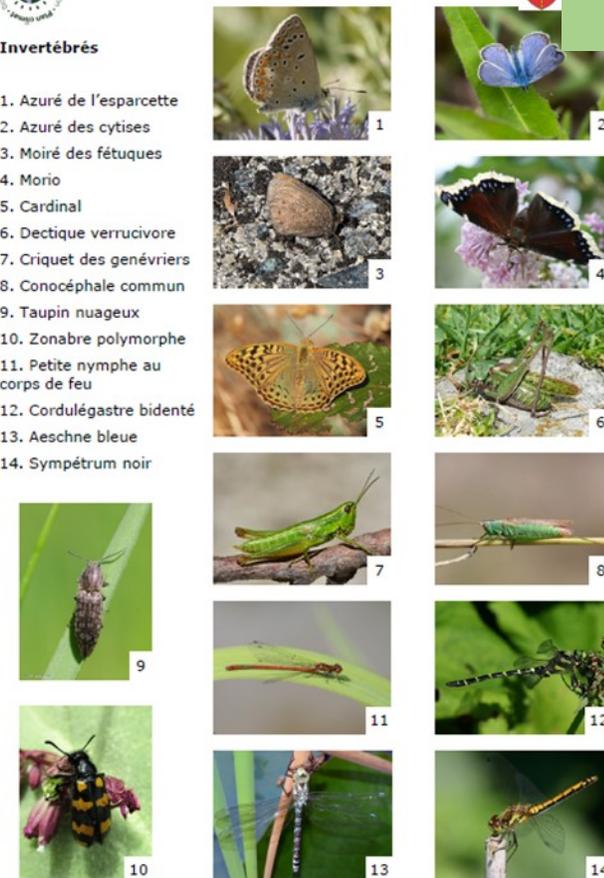


Droits d'auteurs : © Beat Bäumer n°1,5,7,16; © Peter Bolliger n°2,3; © Françoise Alsaker n°4,6,9,11,13,15,17; © Philippe Julierat n°8; © Hugh Knott n°10; © Le.loup.gris n°12; © Alfons Schmidlin n°14



Invertébrés

- Azuré de l'esparcette
- Azuré des cytises
- Moiré des fétuques
- Morio
- Cardinal
- Dectique verrucivore
- Criquet des genévriers
- Conocéphale commun
- Taupin nuageux
- Zonabre polymorphe
- Petite nymphe au corps de feu
- Cordulégastre bidenté
- Aeschna bleue
- Sympétrum noir

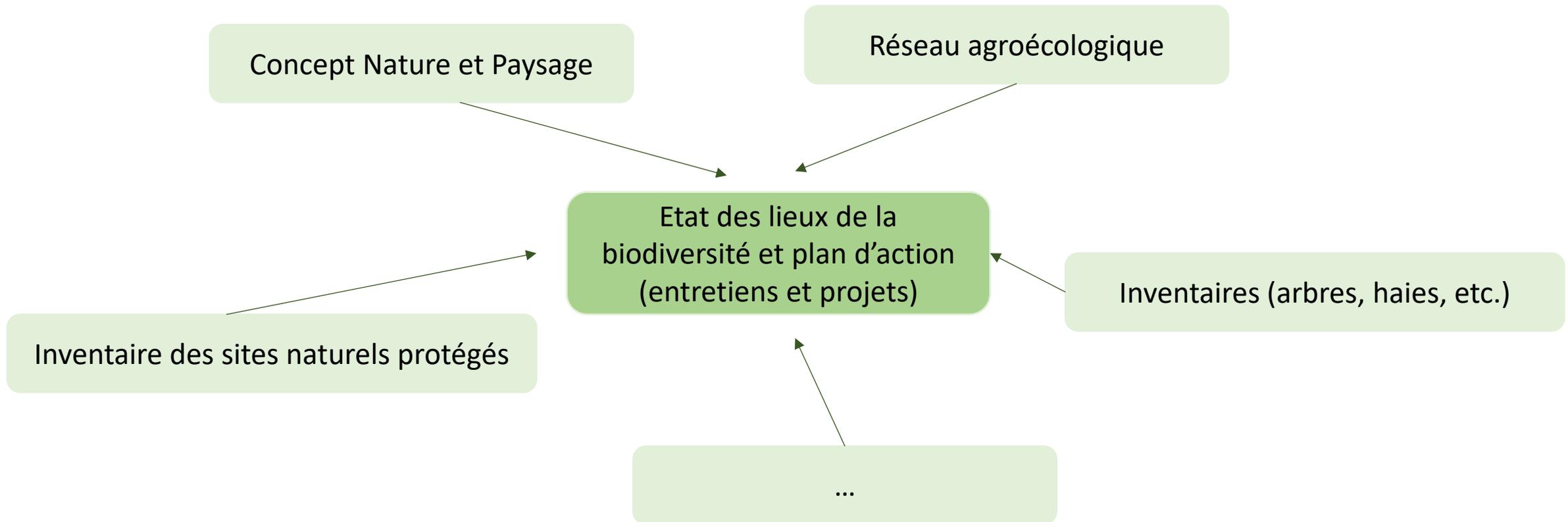


Droits d'auteurs : © Ferran Turmo Gort n°1; © fra298 n°2; © Pbré Igor n°3; © Dreamdan n°4; © Luis Fernández García n°5; © Harald Süßfle n°6; © Gilles San Martin n°7,8; © P. Gourdain n°9; © Cnobosari Creuwth n°10; © Thomas Bresson n°11; © Friedrich Böhringer n°12; © André Karwath n°13; © Loz (L. B. Tettenborn) n°14

Etat des lieux de la biodiversité



**Biodiversité et
ressources
naturelles**



Cycle de conférences sur l'énergie

L'énergie, ça nous concerne!

Cycle de conférences 2024-2025 organisé dans le cadre du Plan climat de Sion région

En 2023, les communes d'Arbaz, Ayent, Grimisuat, Savièse, Sion, St-Léonard et Veysonnaz, ainsi que la bourgeoisie de Sion, ont décidé de mettre en place un plan climat intercommunal afin de mieux préparer le territoire à faire face aux effets du changement climatique et renforcer l'attractivité et la qualité de vie dans leurs communes.

Dans le cadre du Plan climat de Sion région, les 7 communes vous proposent un cycle de conférences sur les économies et les opportunités de production d'énergie que vous pouvez réaliser chez vous.

Les conférences sont ouvertes aux habitantes et habitants de toutes les communes, peu importe le lieu de la conférence. Un apéritif sera offert par les communes à l'issue de chaque conférence.



Découvrez notre programme

Rénovation des bâtiments et subventions

Comment garantir la valeur d'un immeuble à long terme tout en améliorant le confort et en réduisant significativement sa consommation d'énergie? Quelles sont les aides financières cantonales pour accélérer la transition énergétique?

*Pierre-André Sepey, HES-SO Valais-Wallis
Guy Jacquemet, Service de l'énergie
et des forces hydrauliques, Etat du Valais*

- **Jeudi 19 septembre 2024**
19h30, Salle polyvalente, Arbaz
- **Mardi 29 octobre 2024**
18h30, Salle du Grand Conseil, Sion
- **Mercredi 15 janvier 2025**
19h00, Théâtre du Baladin, Savièse
- **Mercredi 26 mars 2025**
19h00, Salle de gymnastique, Veysonnaz

Energie solaire, bonnes pratiques

Comment choisir le système solaire (thermique ou photovoltaïque) à installer chez soi? Comment inscrire cette réflexion dans un projet plus global?

*Michel Carron, Sebasol
Armand Fardel, membre de la
Société suisse pour l'Energie Solaire*

- **Jeudi 13 février 2025**
19h00, Salle sous le home Le Carillon, St-Léonard
- **Jeudi 20 mars 2025**
18h30, l'Archipel, Sion
- **Mardi 8 avril 2025**
20h00, Salle Multibleck, Grimisuat

Comment économiser l'énergie chez soi?

Quels sont les bons gestes à adopter pour réduire sa consommation d'énergie et sa facture d'électricité que l'on soit propriétaire ou locataire?

Arnaud Zufferey, OIka

- **Lundi 23 septembre 2024**
20h00, Salle Multibleck, Grimisuat, avec remise du label Cité de l'énergie
- **Jeudi 14 novembre 2024**
19h00, Salle sous le home Le Carillon, St-Léonard
- **Mercredi 20 novembre 2024**
19h00, Salle de gymnastique, Veysonnaz
- **Mercredi 22 janvier 2025**
19h00, Salle annexe PC St-Romain, Ayent
- **Jeudi 13 mars 2025**
19h00, Auditorium du centre scolaire de Moréchon, Savièse

En collaboration avec OIka et son Programme Efficiences



MakeHeatSimple

pour les propriétaires de résidences secondaires, les gérances immobilières et les administrateurs

Pourquoi régler à distance le chauffage de sa résidence secondaire? Pour quelles économies? Et avec quelles solutions techniques?

*Pierre-André Sepey, HES-SO Valais-Wallis
Un collaborateur d'une entreprise installant
des commandes à distance du chauffage*

- **Mercredi 2 octobre 2024**
19h00, Salle annexe PC St-Romain, Ayent

Informations supplémentaires et inscription aux conférences sur le site:

planclimat.sionregion.ch
→ Energie → Conférences énergie

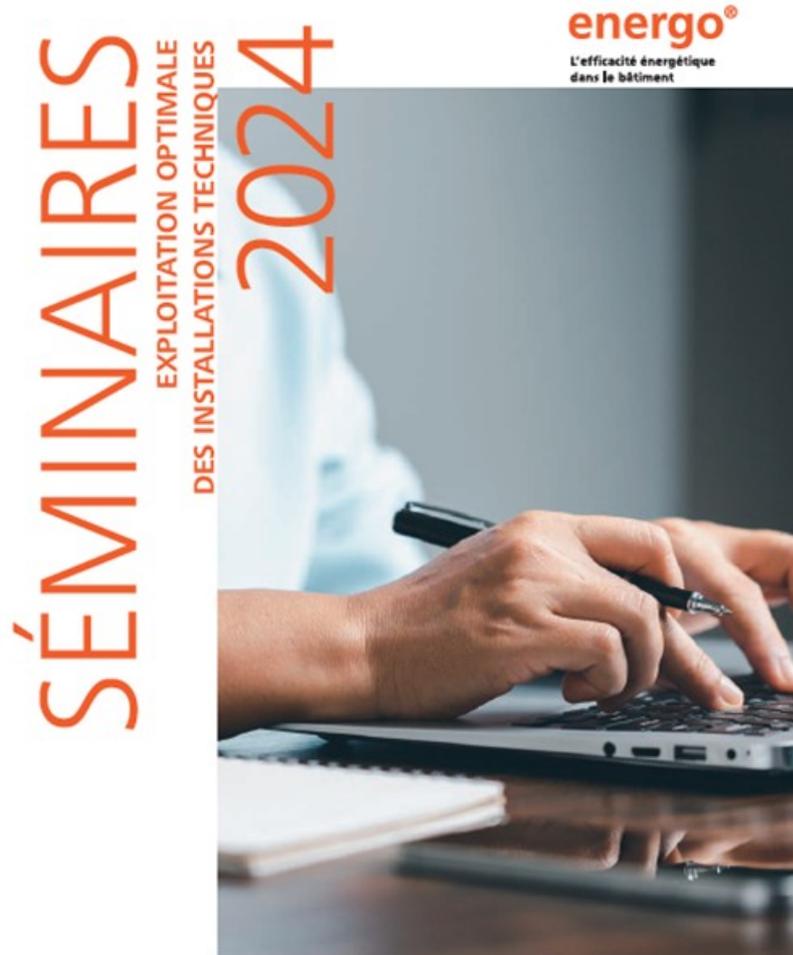


Avec le soutien de



Energie

Formation pour les concierges



Transfert
et échange
de connaissances



Libellés	Données	Symboles	Unités	Valeurs
Consigne de température ambiante de jour	Initial	ti	[°C]	21.00
Consigne de température ambiante de nuit	Initial	ti	[°C]	15.00
Température de départ calculée par l'ingénieur	Initial	tCDc	[°C]	50.00
Température au retour calculée par l'ingénieur	Initial	tCRc	[°C]	40.00
Température extérieure, (base de calcul des déperditions)	Initial	tec	[°C]	-4.00
Température momentanée extérieure pour temp aller-retour	Variable	te	[°C]	0.00
Facteur d'émission de la surface de chauffe (exposant N)	Fixe	h		1.00
$(tCDc-tCRc)/2$	Formule	x		5.00
$(ti-te)/(ti-tec)$	Formule	y		0.83
Moyenne arithmétique température de départ / retour	Formule	tCm	[°C]	45.00
Température de départ d'eau calculée	Variable	tCD	[°C]	47.3
Température de retour d'eau calculée	Variable	tCR	[°C]	38.9

Plus d'informations :

www.planclimatsionregion.ch